**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 84 (1939)

Heft: 9

Rubrik: Chronique suisse

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## **CHRONIQUE SUISSE**

Le général Guisan. — Le chef de l'état-major de l'armée. — Le nouveau commandant du 1<sup>er</sup> corps. — Notre Exposition nationale.

Depuis le mercredi 30 août, notre armée a son général.

La figure de celui qu'à une majorité considérable, notre Conseil national et notre Conseil des Etats ont appelé au commandement en chef de l'armée suisse, est bien connue et aimée de ses officiers, de ses soldats et du peuple suisse.

A tous les échelons de sa carrière, le général Guisan, par son exemple, a montré aux uns et aux autres la haute idée qu'il avait de la mission d'un chef.

Né en 1874, à Mézières, dans le canton de Vaud, il fit son école de recrues dans l'artillerie et obtint en 1894 son brevet de lieutenant. En 1908, il entrait à l'Etat-major général. La mobilisation de 1914 le trouva à la tête d'un bataillon, qu'il quitta, en 1915, pour entrer, avec le grade de lieutenant-colonel, à l'Etat-major de l'armée. En 1917, il était chef d'état-major de la 2° Division. Il fut envoyé en mission à Verdun et dans les Vosges.

Après la guerre, il commanda une brigade; promu colonel divisionnaire en 1927, il fut placé à la tête de la 2°, puis, dès 1931, de la 1<sup>re</sup> division. En 1932, il reçut le commandement du 2° corps d'armée, qu'il quitta, à la fin de l'année suivante, pour prendre celui du 1<sup>er</sup> corps d'armée.

Notre peuple et notre armée savent le rôle qu'à ce poste celui qui est aujourd'hui le général Guisan joua pendant les années où se posèrent les problèmes essentiels de notre Défense nationale.

Il s'agissait de réorganiser l'armée sur une base nouvelle et de la doter des armes et d'un matériel modernes. Cette nécessité exigeait de notre peuple et de nos soldats des sacrifices et un effort considérables.

A cette tâche, le général Guisan consacra toutes les forces de son intelligence et de son cœur : il sut montrer qu'un tel effort était la condition même de notre indépendance et se porter garant des résultats du sacrifice demandé.

Il est réconfortant aujourd'hui de voir placé à la tête de nos forces armées un chef qui avait su prévoir et vouloir et se donne à sa tâche avec une conviction et des capacités qui inspirent la confiance et le respect.

\* \*

Le colonel commandant de corps Labhart remplissait depuis trois ans les fonctions de chef de l'état-major général. En le plaçant, le 30 août dernier, à la tête de l'Etat-major de l'armée, le Conseil fédéral et le général l'ont confirmé dans un poste où ses talents d'organisateur avaient déjà fait leurs preuves.

Le chef de notre Etat-major est sorti de l'artillerie. Il fut placé à la tête de la section des transports à l'Etat-major général, puis chef d'arme des troupes légères, au moment où cette arme recevait sa nouvelle organisation.

C'est le travail méthodique et intelligent du colonel commandant de corps Labhart qui a permis à la mobilisation de nos troupes de couverture frontière, puis des gros de notre armée, de s'effectuer dans l'ordre que l'on sait.

\* \*

Le commandant de la 8° division, le colonel divisionnaire Lardelli, a succédé au général Guisan à la tête du 1° corps d'armée.

Dès sa prise de commandement, cet officier général a su inspirer à ses subordonnés la confiance qu'ils plaçaient dans la personne de son prédécesseur.

\* \*

En dépit des heures graves que nous vivons, l'Exposition nationale de Zurich n'est pas morte. Elle continue à offrir aux visiteurs l'image des forces, des vertus et des grâces de notre pays.

Nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs la note que voici, qui témoigne de la vitalité de l'Exposition et qui propose à nos soldats et à leurs chefs l'usage intelligent qu'ils peuvent faire de leurs heures de liberté :

« Dès les premières rumeurs de la mobilisation, les visiteurs de l'Exposition nationale se sont demandé, à juste raison, ce qu'allait devenir la section « Défense nationale — armement ». Cette section a naturellement été fermée à la mobilisation générale et les nombreuses armes de toutes sortes (avions, canons, chars d'assaut, mitrailleuses, etc.) qui s'y trouvaient ont été appelées à un autre rôle. Cette présentation d'armes ne pouvait, en effet, plus figurer dans le cadre de l'Exposition dès le moment où le service du pays réclame tous les hommes et tout le matériel.

De même, les soldats statufiés de la Section de l'armement ont été remplacés par les gardes militaires qui veillent jour et nuit autour de l'enceinte de l'Exposition, sentinelles non seulement au service de notre pays, mais aussi de ce qui est et sera encore jusqu'à fin octobre, le symbole de la vie suisse, le « programme de son avenir », comme le remarquait quelqu'un récemment.

Mais il n'est pas que des sentinelles à l'Expositon, et nombreux sont les soldats suisses qui profitent des réductions de prix qui leur sont accordées pour la visiter. Il en est beaucoup qui, de par la mobilisation, sont venus à Zurich et qui profitent de cette « aubaine » pour faire connaissance avec notre grande manifestation nationale. Quant aux soldats zurichois, dès qu'ils ont un moment de congé, ils entraînent leur petite famille à la « Landi », dont ils peuvent admirer maints détails en ces jours où l'affluence n'est plus aussi considérable.

» Et il n'est que de voir leurs regards émerveillés pour se rendre compte combien ils aiment ces promenades. Grâce à l'Exposition nationale, le soldat suisse peut, dans ses moments de liberté, apprendre à connaître et à aimer encore davantage le pays pour lequel il a, sans hésiter, accepté tous les sacrifices.»